

## CIRCUIT 1 : 5 km – 1 h 15 Chemin de la Grange au Rouge

**Balilage :** —●—▲—

**Parking :** Place de la mairie

- ① Sur le côté gauche de l'église, prendre la rue du **8 Mai** puis, tourner à gauche et franchir la voie ferrée; suivre à droite la rue des **Grands Murs** sur 800m environ et à gauche la rue **Vacher**, continuer tout droit le chemin jusqu'au hameau « **la Grange au Rouge** ».
- ② Suivre la rue des **Gravouilles**, prendre à gauche la rue de la **Grange au Rouge**, puis à droite, la rue des **Chênes** jusqu'à la jonction avec la rue du **Bois Naulin**. Tourner à droite et de suite à gauche prendre le chemin jusqu'à la rue de l'**Albaudière**, la suivre à droite sur 200m environ jusqu'au repère ③, jonction des **circuits 1 et 3**.
- ③ Prendre à gauche la rue de la **Commanderie**; à la première maison du hameau, emprunter à gauche la rue des **Chalonges**, jusqu'au prochain carrefour. Tourner à droite, rue de la **Grange au Rouge** pour rejoindre l'avenue de la **Commanderie**, la suivre à gauche jusqu'au passage à niveau, repère ④ jonction des **3 circuits**.
- ④ Traverser le passage à niveau, descendre la rue **A. Briand** sur 200m environ et prendre à gauche la rue **M. Renaud** afin de rejoindre la place de la Mairie et l'église, votre point de départ.

## CIRCUIT 2 : 9 km – 2 h 15 Chemin du Canal à la Forêt

**Balilage :** —■—●—▲—

- ① Prendre la rue **E. Filloux** vers la **N76**, ▲ la traverser et suivre en face la ruelle qui rejoint la rue de la **Chevrotterie**, **GR41** (balilage : —■—). L'emprunter à droite jusqu'à la route de **St. Julien** et prendre à gauche. Après le pont, ▲ la traverser pour suivre le chemin de halage du canal (*voir les entrepôts Perusson, la gare du canal et le four à chaux*); au pont, laisser le **GR41** et gravir le raidillon à droite jusqu'à la **N76**, la suivre à gauche sur 100m environ.

⚠ Traverser la N76 pour prendre la rue du **Bouchi de la Garde**, la suivre sur 200m et emprunter à gauche la rue des **Varannes** jusqu'au bout. Tourner à droite et suivre cette route jusqu'à la voie ferrée que vous traversez, prendre le chemin en face jusqu'à la patte-d'oie, repère 5 où les **circuits 2 et 3** se séparent.

5 Prendre dans la forêt le chemin de droite sur 1,5km environ, repère 6 jonction des **circuits 2 et 3**.

6 Suivre à droite le chemin pour rejoindre une route, la prendre à droite jusqu'au repère 7 où les **circuits 2 et 3** se séparent.

7 Continuer tout droit jusqu'à la rue des **Chantelettes**, la suivre à gauche jusqu'à l'avenue de la **Commanderie**, repère 4 jonction des 3 circuits.

4 Suivre le **circuit 1** jusqu'à l'arrivée.

## CIRCUIT 3 : 16 km – 4 h 00 Chemin des Fermes

Balises : , , , , ,

Suivre le **circuit 2** jusqu'au repère 5

5 Prendre dans la forêt le chemin de gauche pour rejoindre le repère 6, jonction des **circuits 2 et 3** (ne pas emprunter le chemin sous la ligne à haute tension).

6 Continuer tout droit jusqu'à la route; tourner à droite et suivre cette route jusqu'au repère 7 où les **circuits 2 et 3** se séparent à nouveau.

7 Prendre la route de gauche jusqu'à la voie ferrée, la traverser; à 300m environ, à une patte-d'oie prendre le chemin à gauche. A une jonction en T, tourner encore à gauche et continuer jusqu'à la ferme de « **la Gaillardière** », repère 8.

8 A la ferme, prendre à droite le chemin entre les clôtures jusqu'à la **D922**; ⚠ la traverser et prendre la route vers la ferme de « **la Bezardière** », repère 9.

9 Avant la ferme prendre à gauche sur 100m et tourner à droite pour rejoindre l'allée du bois communal. Prendre à gauche, puis à droite le chemin qui longe l'autoroute et aboutit à une route. Prendre le chemin en face et au prochain carrefour tourner à droite et passer « **l'Albaudière** ». A la route, tourner à gauche jusqu'au repère 3, jonction des **circuits 1 et 3**.

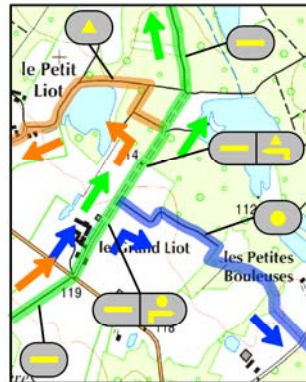
3 Prendre à droite et suivre le **circuit 1** jusqu'à l'arrivée.

### CHARTE DU RANDONNEUR

- ◆ Ne pas s'écarter des chemins balisés,
- ◆ Respecter la nature et les propriétés privées,
- ◆ Ne pas abandonner ses déchets,
- ◆ Tenir les chiens en laisse,
- ◆ Prendre garde aux vipères.

### URGENCES

Secours européens	112	Pompiers	18
SAMU	15	Gendarmerie	17
Centre anti-poison Pays de Loire		02.41.48.21.21	
Centre Hospitalier Romorantin		02.54.88.33.00	



### BALISAGE - LEGENDE

Sur les chemins communs à plusieurs circuits, seul le balisage du plus petit circuit est indiqué.

⚠ **Prudence !**

Vous allez traverser une route !

Repères GPS :

- En noir, quadrillage kilométrique. Projection UTM Zone 31 - WGS84,
- En bleu, quadrillage géographique. Système WGS84, méridien de Greenwich.

### CURIOSITES - LOISIRS

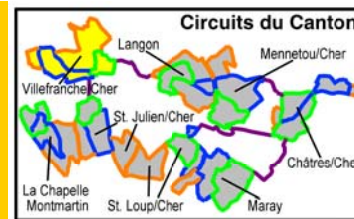
- ◆ Eglise Ste Marie-Madeleine,
- ◆ Aire naturelle de camping
- ◆ Commanderie hospitalière,
- ◆ Jeux pour enfants, tennis, ...
- ◆ Maison templière,
- ◆ Poney club, location de chars à bancs,
- ◆ Fontaine Ste Marthe et Tisoine,
- ◆ Pêche,
- ◆ Les tuileries.
- ◆ Pétañque.

Les circuits sont proposés par l'Office de Tourisme - SOLOGNE, côté sud avec la contribution active des associations de randonnées pédestres locales.

L'édition des fiches de randonnées est réalisée par l'Office de Tourisme - SOLOGNE, côté sud avec le concours de l'IGN (Institut Géographique National).

*N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions relatives à l'amélioration de ces circuits de randonnées.*

Egalement disponibles dans nos bureaux de Mennetou/Cher et de Romorantin



# Sur nos chemins

Villefranche/Cher



Office de Tourisme - SOLOGNE, côté sud  
32, pl. de la Paix - siège social - +33 (0)2.54.76.43.89  
Bureau de Mennetou/C - +33 (0)2.54.98.12.29  
E.Mail : tourisme.solognecotesud41@gmail.com  
Site : www.tourisme-romorantin.com

